



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 novembre 2013

Communiqué de presse

Incendie dans la zone industrielle de la Lézarde : l'État mobilisé en appui des sinistrés

Un important incendie a ravagé ce matin les locaux abritant plusieurs entreprises de la zone industrielle de la Lézarde ainsi que l'entrepôt de la Banque alimentaire.

La mobilisation des sapeurs-pompiers du SDIS de la Martinique, appuyés par la Direction départementale de la sécurité publique, a permis de maîtriser le sinistre après plusieurs heures d'une intervention difficile. Aucune victime n'est à déplorer. Une enquête est en cours sous l'autorité du Parquet pour déterminer les causes de cet incendie.

Le Préfet s'est rendu sur place dans la matinée afin d'échanger avec les responsables des services de secours et de sécurité, les gérants des entreprises et ceux de la Banque alimentaire. Il a indiqué que les services de l'État seront pleinement mobilisés aux côtés des entreprises sinistrées.

Dans ce cadre, la DIECCTE instruira les demandes d'indemnisation au titre de l'activité partielle (dispositif anciennement nommé « chômage partiel ») pour les entreprises concernées.

Par ailleurs, une aide d'urgence de 10 000 euros a été débloquée au profit de la Banque alimentaire pour permettre à l'association de poursuivre ses missions de solidarité auprès des plus démunis. Le Préfet a également pris l'attache du ministère en charge des affaires sociales pour que soit débloquée une aide complémentaire.

Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr